

N/REF : 27/03/2026 10H35 C:264631 I:36932

MARTINEZ MICHEL

V/Email reçu le Vendredi 27/03/2026 a 10H35

**12 CHEMIN SOUBERTHAUD
38700 CORENC**

IMMEUBLE : 12 SOUBERTHAUD
12 CHEMIN SOUBERTHAUD
38700 CORENC

St Martin-H, le 03 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 12 SOUBERTHAUD CORENC
M MARTINEZ 06 84 50 51 90

MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE RESEAUX

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 03/04/2026 A 09H45
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DÉBOUCHAGE ET CURAGE DU RÉSEAU EAUX USÉES
REPLI MATERIEL

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 4576773 CREDIT AGRICOLE DU 03/04/2026 - 252,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	229,10	229,10

TOTAL H.T.	229,10
T.V.A. a 10,00%	22,91
TOTAL T.T.C.En EURO	252,01

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN